

des Princes &c. Octobre 1744. 255
aux vûës de la France, & on s'explique en ces
termes sur cette matiere.

» Nous avons déclaré assez souvent que nous
» ne demandions de satisfaction, ni de dédom-
» magement de nos pertes, à aucune Cour,
» si-non à celle qui ne s'est pas contentée de
» se saisir d'une succession à nous dévoluë, mais
» qui nous retient injustement nos Etats patri-
» moniaux, sur lesquels elle n'a point de pré-
» tention. Nous avons protesté, comme nous
» protestons encore, qu'il ne nous est jamais
» venu dans la pensée de dépouïller de leurs
» Pays, aucuns Princes ou Etats de l'Empire.
» Bien moins donc le ferions-nous à un Fiere,
» ce qui seroit dénaturé; ou à un Prélat qui
» a pour nous & pour l'Empire, le plus par-
» fait dévouïement.

On finit cette Lettre en renouvelant les assu-
rances d'une disposition constante à se récon-
cilier.

Nous ne ferons ici point d'autre diversion
à ces pieces sérieuses des Cours, que par la
petite Enigme que voici.

E N I G M E.

*S*um quod eram, nec eram quod sum, nunc di-
cor utrumque.

Magna mihi fecit qui dedit ista loqui.



Je suis ce que j'étois,

Ce que je suis je n'étois pas :

Grace au Dieu d'ici bas,

Je suis ce que j'étois,

Et tout ensemble ce que je n'étois pas.